

Publié le 06 septembre 2021 à 18h00

# La baie d'Audierne obtient une reconnaissance internationale !



Ce dimanche, à Marseille, Emmanuelle Rasseneur, vice-présidente du Haut Pays bigouden, a reçu le diplôme Ramsar des mains de la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, Bérangère Abba, et des deux représentants de Ramsar, Jérôme Bignon et Martha Rojas.

Lecture : 3 minutes.

**C'est historique. Ce week-end, à Marseille (13), la baie d'Audierne a reçu une distinction internationale en raison de sa richesse écologique. C'est seulement le second site breton à l'obtenir.**

La baie d'Audierne est un site exceptionnel. Il n'est désormais plus possible d'en douter. Ces espaces naturels remarquables, de Penmarc'h à Plozévet, entrent dans le cercle très fermé des labellisés Ramsar (\*), une distinction internationale qui reconnaît leur intérêt patrimonial mondial. Après le golfe du Morbihan, la baie d'Audierne, riche de 2 400 hectares, devient le second site breton à obtenir une telle reconnaissance. Ils sont seulement une cinquantaine en France. Le diplôme a été officiellement remis, dimanche, à Marseille, au Parc Chanot, lors du Congrès mondial de la nature (UICN), par la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique,

Bérangère Abba.

## Une victoire collective

C'est Emmanuelle Rasseneur, maire de Gourlizon et vice-présidente du Haut Pays bigouden en charge de l'environnement, qui a joué, sur place, le rôle de récipiendaire. « Au nom du territoire », précise-t-elle. Car il s'agit bien d'une victoire collective. Rappelons que c'est le Département qui a lancé la démarche en 2018 ouvrant la voie à la possibilité de candidater. Les deux intercommunalités bigoudènes ont rapidement uni leurs forces et leurs compétences pour présenter un dossier bien ficelé.

Le dépôt de candidature Ramsar du site de la baie d'Audierne avait été officialisé en janvier 2020. Ce label valorise les efforts de préservation et de valorisation de ces zones humides qui abritent les deux plus grands étangs naturels du Finistère à savoir les étangs de Kergalan et de Trunvel. Le site présente une richesse tout à fait exceptionnelle d'un point de vue écologique, avec plus de 1 000 espèces animales dont plus de 300 espèces d'oiseaux : avec une importance nationale pour certains oiseaux nicheurs (gravelot à collier interrompu, panure à moustaches, rousserolle effarvate, locustelle luscinoïde...), plus de 370 espèces d'invertébrés, mais aussi plus de 700 espèces de flore.



D'une superficie de 2 400 hectares, la baie d'Audierne comprend les deux plus grands étangs naturels du Finistère, les étangs de Kergalan et de Trunvel.

## Bientôt réserve naturelle régionale ?

L'obtention de ce label n'offrira pas de crédits supplémentaires mais forme « un bel outil pédagogique auprès de tous ceux qui fréquentent la baie d'Audierne », explique Emmanuelle Rasseneur qui met le doigt sur un défi majeur : la gestion de la (grande) affluence touristique estivale. Une obligation si l'on souhaite préserver le site.

Le territoire entend se doter de nouveaux outils. « Avec le Pays bigouden sud, nous avons déposé un dossier de candidature pour devenir réserve naturelle régionale, explique la vice-présidente du Haut Pays, en cas d'avis favorable par le conseil régional, une dotation sera affectée. Elle pourrait, par exemple, servir à financer la création d'un troisième poste de garde littoral afin de renforcer l'équipe ». Une délégation doit se rendre sur place, ce mercredi, pour une visite technique. La sélection des sites sera vue en commission permanente du conseil régional, début novembre. Quatre nouvelles réserves naturelles régionales seront créées entre 2020 et 2024.

*\* Ramsar*

*est*

*le*

*nom*

*de*

*la*

*ville*

*d'Iran*

*où*

*a*

*été*

*signée*

*la*

*convention*

*intergouvernementale*

*sur*

*les*

*zones*

*humides,*

*il*

*y*

*a*

*50*

*ans.*

*Le*

*label*

*a*

*pris*

*le*

*nom*

*de*

*cette*

*ville.*